

Amiante : Les suites...

La direction a convoqué les élus CSE CGT à une enquête contradictoire à 14h ce mardi 7 janvier. Puis une réunion du CSE extraordinaire à 15h30.

Après un échange d'explications et d'arguments, la direction a présenté les mesures qu'elle mettait en place :

- Une étude de l'air du Four 1 au soufflage pendant 1 mois, avec 7 points de prélèvements d'air, sur une durée de 24 h deux fois par semaine.

Ainsi, l'air sera analysé sur une période longue, et dans des conditions climatiques différentes, de manière à effectuer des analyses sur différentes situations atmosphériques. Comme demandé par la CGT.

L'expert invité à la réunion de CSE a confirmé qu'une seule fibre d'amiante peut développer un cancer de l'amiante.

Il a ensuite précisé sur la demande du RH que l'on peut respirer de l'amiante partout dans notre quotidien... La législation impose uniquement une norme de fibres d'amiante dans l'air. **L'expert n'a pas pu dire au CSE qu'il n'y avait pas de danger pour les salariés**, il a juste rappelé qu'il est membre d'un bureau de contrôle, il représente une norme et se réfère à la législation.

Mais pour la CGT, il est important que l'entreprise ne rejette pas de l'amiante ni sur les salariés, ni sur la population.

La direction a pris l'engagement devant le CHSCT, et l'a rappelé lors de ce CSE, elle s'engage à refaire le toit du Four 1 en 2024, lors de la réfection du Four 1.

Sur l'enquête et le CSE, la CGT a été attaquée, il nous est reproché notre mutisme lors des réunions de CSE précédentes... Ont-ils déjà oublié que la direction fait trainer la mise en place du CSE, que les réunions durent sans déboucher sur rien, et ainsi évacuant les sujets importants de CSE !?

Aux salariés de juger :

- La direction prétend qu'ils n'ont jamais été informés de problèmes de chutes de toiture au Four 1 et des inquiétudes des salariés sur l'amiante avant le 21 décembre...
- La direction prétend ne jamais avoir fait analyser les morceaux de toit tombés par terre depuis le 16 juillet, pourquoi le fait-elle sur les prélèvements tombés le 21 décembre ?
- La direction rappelle que l'amiante est incombustible => ce qui conforte ce que dit la CGT lorsqu'elle dit que l'amiante est restée au plafond sans le ciment qui la lie, et tombe au gré des vents...

La CGT se félicite de la mise en place de ces mesures et de cette nouvelle et subite transparence sur le sujet de l'amiante.

Comme la CGT l'a dit, elle continuera de vous informer sur les résultats des mesures qui vont être effectuées dans l'air.

Et nous espérons qu'à l'avenir, la direction prendra en compte notre organisation syndicale et reviendra à un dialogue social loyal et constructif !

Vous retrouverez tout sur le Blog CGT de la CGT Verallia chalon : <http://cgt-verallia-chalon.fr/>